



ASIE/PAKISTAN - Acquittement de l'imam auteur des fausses accusations contre la jeune catholique Rimsha Masih

Islamabad (Agence Fides) – Trouble et amertume règnent au sein de la communauté chrétienne au Pakistan après que, samedi dernier, un tribunal d'Islamabad ait acquitté Khalid Chishti, l'imam qui avait formulé les fausses accusations de blasphème à l'encontre de la jeune catholique handicapée mentale Rimsha Masih et ce un an après les faits. Le cas, qui remonte à août-septembre 2012, avait fait grand bruit au Pakistan et dans le monde entier et avait été cité comme exemple d'application abusive de la loi sur le blasphème. Le juge a acquitté l'imam après que six témoins oculaires aient retiré les déclarations qui l'accusaient d'avoir ourdi un complot à l'encontre de la jeune fille. Suite aux fausses accusations, des musulmans radicaux avaient attaqué le quartier chrétien de Mehrabadi et de nombreuses familles chrétiennes avaient dû fuir pour sauver leur vie.

Dans une déclaration envoyée à Fides, l'avocat chrétien, Maître Sardar Mushtaq Gill, Directeur de l'ONG chrétienne Legal Evangelical Assistance and Development (LEAD), se déclare « profondément déçu par le jugement de la Cour, au vu de la culpabilité évidente et prouvée de Chishti ». Son acquittement « ne fera que créer une nouvelle impunité et seconder ceux qui continuent à abuser de la loi sur le blasphème ». L'avocat demande au gouvernement du Pakistan « d'abroger toutes les lois discriminatoires, y compris celle relative au blasphème ». En cas de blasphème supposé, les personnes accusées et leurs familles – en particulier si elles appartiennent aux minorités religieuses – sont constamment en danger de mort du fait d'un recours fréquent au lynchage et aux exécutions sommaires. Actuellement, Rimsha Masih et sa famille ont trouvé asile au Canada, leur vie étant en danger. En outre, dans le cadre des enquêtes et des procès portant sur des inculpations de cette nature, la police et la magistrature subissent des pressions de la part de groupes extrémistes islamiques et sauvegardent ou prennent partie pour des inculpés musulmans. (PA) (Agence Fides 19/08/2013)